Image not found or type unknown

# Modification du contrat de travail en arret maladie ??

Par **corinned81**, le **13/11/2009** à **11:46**

Bonjour,
Je suis en arrêt maladie depuis le 08/12/08 pour dépression réactionnelle sévère. Je travaillais pour une association depuis mon domicile. En juillet j'avais émis l'envie de reprendre mon acitivé et mon employeur m'as envoyer par AR une modification de mon contrat :
- d'un temps plein je passe à un temps partiel
- je dois aller travailler dans un autre département.

En faite comme les conditions ne sont pas "honnête" en gros aller travailler si loin de chez moi me coûterai bien plus que je ne gagnerais :-/ et compte tenue du faite que j'étais en arret maladie et que mon médecin ma mis en ALD (affection de longue durée) j'ai pas donner suite à ce document (aucune réponse de ma part)

- A ce jour au travers d'un mail j'ai crue comprendre que sans réponse de ma part cela voulais dire que j'acceptais les nouveaux termes de mon contrat ?

Ceci est-il exacte ? et si oui ai je un recourt ?
Bien à vous
Corinne

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés